





Je limite la transmission du virus en adoptant la bonne conduite à tenir.

Quelques principes simples et essentiels pour limiter la diffusion du virus dans la population :

- Je me protège et je protège mon entourage en appliquant les mesures barrières.
- Je connais les premiers signes de la maladie pour les identifier rapidement.
- Je connais la conduite à tenir si j'ai des signes de la maladie ou si je suis une personne contact d'un cas confirmé de Covid.

1 - J'APPLIQUE LES MESURES BARRIÈRES

- Je porte un masque à l'intérieur et dans tous les endroits où c'est obligatoire (à partir de 6 ans).
- J'aère chaque pièce 10 minutes toutes les heures.
- Je me lave régulièrement les mains ou utilise une solution hydro-alcoolique.
- Je salue sans serrer la main et arrête les embrassades.
- Je respecte une distance d'au moins 2 mètres avec les autres.
- Je tousse ou j'éternue dans mon coude ou dans un mouchoir.
- Je me mouche dans un mouchoir à usage unique.

2 - JE CONNAIS LES PREMIERS SIGNES DE LA MALADIE POUR LES IDENTIFIER RAPIDEMENT

- Fièvre (ou sensation de fièvre), frissons
- Toux, mal de gorge, nez qui coule
- Difficultés à respirer ou une sensation d'oppression dans la poitrine
- Fatigue intense inexpliquée
- Douleurs musculaires inexpliquées
- Maux de tête inhabituels

- Perte de l'odorat
- Perte du goût des aliments
- Diarrhée
- Pour une personne âgée, l'entourage peut constater une altération brutale de l'état général ou des capacités mentales, de la confusion, des chutes répétées, une aggravation rapide d'une maladie déjà connue.
- Si j'ai des difficultés à respirer, j'appelle immédiatement le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).

3 - JE CONNAIS LA CONDUITE À TENIR SI J'AI DES SIGNES OU SI JE SUIS UNE PERSONNE CONTACT D'UN CAS CONFIRMÉ DE COVID

- Je vais dans un lieu de dépistage pour être testé gratuitement si je suis mineur, cas contact, vacciné ou sur prescription médicale.
- En attendant les résultats du test, je m'isole ou j'applique de manière stricte les mesures barrières.







4 - MON TEST EST POSITIF, VACCINÉ OU NON, JE M'ISOLE À MON DOMICILE

 Si je suis complètement vacciné (rappel réalisé conformément aux exigences du pass sanitaire) ou ai moins: je m'isole au minimum 7 jours après l'apparition des premiers signes de la maladie ou après la date de prélèvement de mon test positif.

Je peux sortir de l'isolement au bout de 5 jours si je réalise un test antigénique négatif et si je n'ai plus les de symptôme depuis 2 jours. Si je ne suis pas complètement vacciné (rappel non réalisé conformément aux exigences du pass sanitaire) ou si je ne suis pas vacciné: je m'isole 10 jours après l'apparition des premiers signes de la maladie ou après la date de prélèvement de mon test positif.

Je peux sortir de l'isolement au bout de 7 jours si je réalise un test RT-PCR ou antigénique négatif et si je n'ai plus de symptôme depuis 2 jours.

- Si l'isolement à domicile n'est pas possible, des solutions d'hébergement peuvent m'être proposées par l'Assurance Maladie.
- Si besoin, un arrêt de travail me sera donné ainsi qu'une fiche avec toutes les explications.
- Grâce à mesconseilscovid.fr je peux savoir quand mon isolement doit s'arrêter, en fonction de l'évolution de mes symptômes.

5 - J'AIDE À IDENTIFIER LES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ EN CONTACT À RISQUE AVEC MOI

- Je fais la liste des personnes avec lesquelles j'ai eu le plus de contact comme celles qui habitent avec moi. Elles devront toutes faire un test.
 Si elles ne sont pas vaccinées, elles devront aussi être isolées pendant 7 jours.
- Je saisis dans l'application TAC le résultat de mon test pour partager à mes « contacts Bluetooth » mon résultat et rompre les chaînes de transmission.

QUE FAIRE SI JE SUIS UNE PERSONNE À RISQUE DE FORMES GRAVES DE COVID-19

Je respecte toutes les mesures précédentes mais je suis encore plus vigilant :

- J'évalue ma situation avec mon médecin et je lui demande conseil pour prendre les bonnes décisions vis-à-vis de ma santé: déplacements, travail, contacts...
- Je continue, dans la mesure du possible, à limiter mes
- déplacements et à éviter les transports en commun ou à défaut à éviter les heures de pointe.
- Je privilégie les périodes les moins fréquentées pour faire mes courses.
- Si possible, je privilégie le télétravail.
- Je continue à prendre mes médicaments et à me rendre à mes rendez-vous médicaux.







LISTE DES PERSONNES À RISQUE DE FORME GRAVE DU COVID-19

- Les personnes âgées de 65 ans et plus, en particulier celles de plus de 70 ans
- Les personnes avec antécédents (ATCD) cardiovasculaires (hypertension artérielle compliquée ATCD d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque, etc.)
- Les diabétiques, non équilibrés ou présentant des complications
- Les personnes ayant une pathologie chronique respiratoire (broncho pneumopathie obstructive, asthme sévère, apnées du sommeil, mucoviscidose,...)
- Les patients ayant une insuffisance rénale chronique dialysée
- Les malades atteints de cancer évolutif sous traitement (hors hormonothérapie)
- Les malades atteints de cirrhose
- Les personnes présentant une obésité (indice de masse corporelle (IMC) > 30 kg/m²).
- Les personnes avec une immunodépression congénitale ou acquise
- Les personnes présentant un syndrome drépanocytaire majeur ou ayant un antécédent de splénectomie
- Les femmes enceintes
- Les personnes atteintes d'une maladie du motoneurone, d'une myasthénie grave, de sclérose en plaques, de la maladie de Parkinson, de paralysie cérébrale, de quadriplégie ou hémiplégie, d'une tumeur maligne primitive cérébrale, d'une maladie cérébelleuse progressive, d'une maladie rare...



Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000 (appel gratuit)